

C.C.A.S. - SAAD  
SAINT NICOLAS  
D'ALIERMONT  
76000624

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2023-04-06-2B  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Mairie - B.P.13 - 76510 Saint Nicolas d'Aliermont

Tél. : 02 35 85 80 11 - Fax : 02 35 85 60 08 - Mail : accueil@mairie-sna.fr

Séance du

06/04/2023

Nombre de membres en exercice: 13  
Nombre de membres présents: 7  
Nombre de suffrages exprimés: 8  
VOTES: Contre: 0 Pour: 8  
Date de convocation: 01/04/2023 à 19 heures .

Le Conseil d'Administration réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de xxxE, doyen de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Blandine LEFEBVRE, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,  
1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

Compte administratif principal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
<b>PREVU BP + DM</b>	<b>905 910,40 €</b>	<b>905 910,40 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>905 910,40 €</b>	<b>905 910,40 €</b>
Résultats reportés	62 960,40 €				0,00 €	62 960,40 €
Opérations de l'exercice	855 946,10 €	832 506,24 €			855 946,10 €	832 506,24 €
<b>TOTAUX</b>	<b>855 946,10 €</b>	<b>895 466,64 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>855 946,10 €</b>	<b>895 466,64 €</b>
Résultats de clôture	0	39 520,54 €	0		0	39 520,54 €
Restes à réaliser		0,00 €			0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>855 946,10 €</b>	<b>895 466,64 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>855 946,10 €</b>	<b>895 466,64 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0</b>	<b>39 520,54 €</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 520,54 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-267601060-20230406-2023-04-06-2B-DL

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023

Publication : 14/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

2°) Constate, aussitôt qu'il en a été informé, pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Etaient Présents : LEFEBVRE (sortie pendant le vote), CARON Anne-Marie ; POISSON Caroline ; MOA Khadija ; POIS Marie-Beatrice ; OUADJAFAR Arlette ; FOURNEAUX Catherine

Absents excusés : PETAIN Angélique (pouvoir à C. POISSON) ; RIMOLA Marcello (pouvoir à B. LEFEBVRE) ; POIS Laurine (pouvoir à M-B. POIS) ; EVRARD Corinne ; Hélène VERRAES

Absent : WINTER Gwenaël

Formant la majorité des membres en exercice.

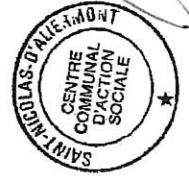
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures,

Le 6 avril 2023

Cachet



La Présidente, Blandine LEFEBVRE